

Procès-verbal de la réunion annuelle du Conseil de Supervision de l'ITIE-Guinée

La réunion annuelle du Conseil de Supervision s'est tenue le Mercredi 16 Avril 2014 de 13h 15 à 14h 40, à la Primature sous la Présidence de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Examen et approbation du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2014 ;**
- 2) Situation actuelle de l'ITIE-Guinée ;**
- 3) Divers ;**

La liste des présents est jointe en annexe.

Monsieur le Premier Ministre ouvrant la séance a félicité le Comité de Pilotage et le Secrétariat Exécutif pour le travail déjà accompli. Il invite tous les acteurs de l'ITIE à redoubler d'ardeur. Il souhaite être informé à temps des problèmes au fur et à mesure. Il souhaite également que les réunions du Conseil se tiennent régulièrement.

Monsieur Guillaume Curtis a, en sa qualité de Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée, présenté la situation actuelle de l'ITIE-Guinée. Il a indiqué toutes les actions réalisées par l'initiative et ce qui reste à faire pour satisfaire à toutes les Exigences en vue d'atteindre la Conformité. Monsieur Curtis a mis l'accent sur le problème de gestion des participations de l'Etat dans les Sociétés Minières ainsi que la nécessité de mise en place d'un système sécurisé de suivi des recettes minières au niveau de la Direction Nationale du Trésor.

Il a ensuite passé la parole à Monsieur Dramé pour présenter la Synthèse du Plan de Travail et Budget Annuel (2014).

Monsieur Dramé a indiqué les objectifs et les principaux axes du PTBA 2014 qui se chiffre à 1 442 500 USD. Il a précisé que le gap à combler est de 298 513,65 USD.

Monsieur le Premier Ministre, reprenant la parole, a demandé des éclaircissements sur le gap à combler. Il a souligné qu'une meilleure présentation faciliterait la compréhension des chiffres et des tableaux.

Il a ensuite donné des instructions au Ministre Délégué au Budget pour la mise à disposition de l'ITIE-Guinée d'un milliard de francs guinéen prévu dans la Loi des Finances de 2014.

En ce qui concerne le financement de l'ensemble des activités de l'ITIE, il a suggéré qu'un plaidoyer soit organisé en faveur de l'ITIE. Il pense que les Sociétés Minières pourraient contribuer au budget de l'ITIE.

Monsieur le Premier Ministre suggère qu'à l'avenir les bailleurs de fonds soient invités à nos réunions pour plus les impliquer à la résolution de nos problèmes.

Monsieur le Ministre d'Etat des Mines et de la Géologie a, à son tour, félicité le Comité de Pilotage pour les efforts accomplis. Il a ensuite invité le Comité à mieux structurer son budget pour une lisibilité plus aisée. Il a également ajouté que nos réunions devraient être des espaces de discussions avec les bailleurs de fonds, la Société Civile et les Sociétés Minières. Il estime qu'il faut renforcer la confiance avec nos partenaires en établissant le dialogue.

Dr Cissoko a fait remarquer qu'il y a deux ans, il était en Côte d'Ivoire, l'essentiel du financement de l'ITIE de ce pays est fait par la Société de Pétrole.

Monsieur André Loua, Secrétaire Général du Ministère Délégué au Budget a posé des questions d'éclaircissements à Monsieur Dramé, a propos du même budget.

Monsieur le Premier Ministre a fait remarquer qu'il est bon qu'on fasse la réconciliation des paiements et des revenus miniers. Il se pose, cependant, la question de savoir si l'Etat Guinéen reçoit les justes revenus auxquels il doit s'attendre. Il a invité la Société Civile et tous les participants à réfléchir sur cette idée.

Monsieur le Ministre d'Etat a souligné que c'était là un des objectifs de l'ITIE++ malheureusement l'initiative s'est arrêtée en chemin.

Le Directeur Exécutif de la Chambre des Mines a expliqué que la non-participation des Sociétés Minières au financement du Plan d'Action de l'ITIE était due à la suspension de la Guinée. Aussi, les Sociétés sont tenues de respecter certains standards. Il a ce pendant reconnu qu'il y a eu de timides contributions de la CBG et de la SAG.

En conclusion :

Au terme des débats, le Conseil de Supervision a approuvé le PTBA 2014 de l'ITIE-Guinée.

Le Conseil invite le Ministère Délégué au Budget à mettre la subvention prévue dans la Loi des Finances 2014 à la disposition de l'ITIE-Guinée (1 000 000 000 GNF).

Le Conseil recommande la participation des Partenaires Techniques et Financiers à ses prochaines réunions. Il invite le Comité de Pilotage et le Secrétariat Exécutif à l'informer à temps de toute difficulté pouvant entraver le bon déroulement du processus.